

OBJET : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 17 septembre 2012

Présents : BAUDOIN Stéphane - BRUN Margareth - CANRON Frédérique - DELAINE Sylvie - FALLET Antoine - GRAVEY Benjamin - GUEU Christelle - JAWORSKY Danièle - JAWORSKY Gérard - LEVEQUE Christelle - MAYAYO Cathy - METAIRIE Christiane - POMPONNE Sandrine - RAGUET Nadine - VERRIER Didier.

Excusés : BERTRAND Romuald - DERVAL Didier - DUFOUR Olivier - GOBIN Laurent - HERVY Martine - HEUREL Alban - LEVEQUE Sophie - MARTIN David - VIGNEZ Nathalie.

Assistent : SIMON Dominique et SOUPIROT Olivier.

La séance est ouverte à 19 h. 15. Le quorum étant atteint (article 11.2 des Statuts), le CA peut délibérer valablement.

➤ **Adoption du PV du 16 juin 2012 :**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ **Adoption de l'ordre du jour :**

Adopté à l'unanimité sans questions diverses.

Une présentation des membres du Bureau Directeur et des responsables de Commissions est faite par le Président.

Un calendrier des réunions est établi en ce début de saison ; les dates des prochains CA sont arrêtées, celles du Bureau Directeur devront être déplacées au jeudi (un nouveau calendrier sera envoyé).

Le calendrier des organisations régionales approuvé le 11 septembre dernier, est présenté : le Comité de l'Aube organisera cette saison, les Finalités régionales et les rencontres – 12 ans.

➤ **Commission d'Organisation des Compétitions :**

Suite à la réunion de ce jour, il est noté la diminution du nombre d'équipes féminines, notamment en jeunes ; les clubs préfèrent évoluer en plateau plutôt qu'en pratique compétitive.

Les futurs championnats seront constitués prochainement.

➤ **Commission d'Arbitrage :**

Une réunion téléphonique avec les délégués des clubs a eu lieu en juillet pour définir le programme et les actions de la saison à venir. La réunion de début de saison est prévue la semaine prochaine.

Le stage CRA de début de saison organisé dans l'Aube a été ouvert à tous les arbitres aubois officiant au niveau départemental ; 19 arbitres ont pu suivre cette formation (le repas de ces stagiaires sera pris en charge par le Comité).

Comme la saison passée, de nouvelles réunions sont prévues dans les clubs possédant des formateurs ou arbitres de niveau national ; ces réunions sont ouvertes à tous les arbitres du département : les clubs organisateurs devront faire parvenir au Comité les dates et heures de ces réunions pour en informer le plus rapidement possible les autres clubs (des réunions sont envisagées à Ste Maure, à Romilly, à Rosières et à Ste Savine).

Les arbitres ne seront validés qu'après avoir suivi l'une de ces formations.

Le barème des indemnités et la note de frais seront transmis aux délégués pour transmission à leurs arbitres : il est rappelé que les arbitres doivent faire figurer sur la feuille de match électronique les montants de leur indemnité et de leur déplacement.

Des cartons de marques doivent être réimprimés : devis à demander.

Le Président attire l'attention des membres concernant le suivi médical des arbitres adoptés lors de l'AG fédérale d'Evian : les recommandations de la Commission Médicale Fédérale seront transmises aux délégués.

Les Journées Nationales de l'Arbitrage se dérouleront du 26 au 28 octobre 2012 : cette organisation qui ne concernera qu'un seul club national par département, est fixée à Romilly en préambule de la rencontre de Nationale III masculine du 28 octobre à 16h (aucun club féminin ne joue ce weekend là).

➤ **Technique :**

L'Equipe Technique Départementale s'est réunie le 8 septembre : le CR a été transmis aux clubs.

Il concernait :

- l'organisation de la journée de détection des sélections départementales qui s'est déroulée dans une très bonne et chaleureuse ambiance ;
- le calendrier technique : dates des CPS (une journée avec 2 séances), des compétitions Inter-Comités, des stages ;
- la désignation des cadres des sélections : il manque un cadre (voire deux) pour la section masculine ;
- la mise en place des formations de cadres ;
- le projet d'un « Grand rassemblement » pour tous les clubs faisant des interventions en milieu scolaire.

Si l'organisation du tournoi de sélection a été une réussite, il conviendrait de disposer de trois gymnases pour une meilleure répartition des temps de jeu : huit équipes participaient en masculins et six clubs étaient représentés en féminines : prendre des options sur les gymnases dès maintenant pour la saison prochaine. Un tee-shirt du Comité a été distribué à tous les enfants participants (en plus du traditionnel goûter).

La formation de cadres doit concerner onze entraîneurs en seconde année ; un appel à candidatures est en cours pour la formation en première année (devrait concerner une dizaine de participants).

Le CA s'étonne des propos tenus par un des membres de l'ETD concernant sa non-participation. Une réponse sera faite par le Président.

➤ **Projet territorial Ligue et Comités**

La Ligue propose aux Comités une charte graphique qui permettrait de mieux identifier nos structures : la proposition faite n'est pas retenue par les membres du CA, celle-ci faisant trop référence à la Ligue elle-même. Il pourrait être gardé la présentation des courriers avec une marge en bleu, rappelant les couleurs du Comité : mais avec des impressions en noir et blanc, cette particularité n'améliorerait pas la présentation actuelle.

La charte graphique n'est pas retenue, à l'unanimité du Conseil d'Administration.

Le Président regrette le caractère non partagé de la démarche engagée par la Ligue et qui concerne l'ensemble des clubs, notamment pour l'axe « Excellence sportive ».

➤ **Affaires courantes**

Service civique : le CA propose d'engager la démarche pour engager un volontaire pour un coût d'environ 100 € par mois.

BPJEPS : la démarche engagée par le Comité a été reprise par la Ligue : 2 candidats (sur 4) ont été retenus dont un aubois.

Sections sportives des Lombards : a débuté cette année et concerne pour l'instant 10 à 12 élèves ; l'intervention du CTF du Comité doit commencer la semaine prochaine.

Echéancier Ligue : dans l'échéancier transmis figure le nom de Claire Bogaert qui n'a travaillé que pour la Ligue (enregistrement des licences) et qui a été licenciée indépendamment au Comité de l'Aube, sans l'aval du Comité : le Président est mandaté par le CA pour signifier à la Ligue qu'il ne prendra pas à sa charge les frais d'échéancier informatique.

Graines de Champions : pas de propositions.

Médaillés de la Jeunesse et des Sports : pas de propositions.

Responsables de salles : la CDA enverra aux délégués à l'arbitrage une copie de la procédure ; applicable aux niveaux national et régional, en catégorie adultes et -18 / -17 ans, elle n'est pas obligatoire au niveau départementale (vote AG).

Cette procédure sera transmise également aux responsables de clubs départementaux qui devront la mettre en application notamment pour les rencontres de Coupes de France.

AG Fédérale électorale du 13 octobre : le Président absent, sera remplacé par la vice-présidente du Comité, Frédérique CANRON.

Sections sportives : le Comité envisage d'aider les sections sportives en leur apportant une aide matérielle vers les participants qui sont effectivement licenciés FFHB ; un recensement doit être effectué pour calculer la dépense engendrée. Cette aide pourrait être la fourniture de tee-shirt du Comité et/ou de ballons.

Courrier de l'ETAC sollicitant l'aide du Comité pour assurer des entraînements : le CA, à l'unanimité, fait remarquer qu'il n'a pas à mettre à disposition le technicien du Comité, considérant que le club n'est pas le seul à être en difficulté, que des joueurs évoluant en championnat de France sont aptes à prendre en charge ces entraînements, qu'aucun licencié de ce club n'est inscrit ou participe aux stages de formation dispensés par le Comité.

Abonnement Est-Eclair : le Comité ne prolongera pas son abonnement (le Président, déjà abonné personnellement, se chargera de la découpe éventuelle des articles intéressant le Comité).

La séance est levée à 21 h 55.

le Président,



Gérard JAWORSKY